

# Le 10 août 1792

Autor(en): **Meyer, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **7 (1961)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849060>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'attaque et la prise des Tuileries, qui ont coûté la vie à la plupart du régiment des gardes suisses, avaient causé une profonde émotion d'un bout à l'autre de notre pays, bien qu'on n'ignorât pas que leur fidélité au Roi exposait particulièrement les soldats suisses à l'animosité croissante de la population française, la Révolution ayant pris depuis quelque temps un caractère de plus en plus dangereux pour la Monarchie. Dès les mois de juillet 1792, les fédérés, c'est-à-dire les délégués des gardes nationaux des provinces, affluèrent à Paris, environ 6.000 hommes, qui constituaient l'élite des forces révolutionnaires en France. Ils furent organisés par les Jacobins, qui leur firent entendre les discours de Danton, de Robespierre et d'autres leaders politiques, pour les exciter contre Louis XVI. Les masses révolutionnaires de Paris obtinrent ainsi un renfort très solide. Pour la première fois, on peut voir flotter le drapeau rouge sur l'Hôtel de Ville et entendre chanter « La Marseillaise ». Les clubs ont pris la direction du mouvement et l'Assemblée législative ne résiste plus à leur pression. Tout s'achemine vers un soulèvement général de Paris. La Cour et les ministres s'attendent, le 9 août, au grand mouvement annoncé par la Commune insurrectionnelle. Il s'agissait pour cette dernière d'attaquer dès le lendemain le château des Tuileries, de s'emparer du Roi et de sa famille, de les conduire à Vincennes et de les garder comme otages pour le cas où les troupes des puissances ennemies voudraient s'approcher de Paris.

Pour la défense de Paris, Mandat, commandant général de la garde nationale, avait fait venir le 9 août plusieurs bataillons suisses, en tout environ 900 hommes, sous le commandement du colonel de Maillardoz. A côté de ce corps bien discipliné, sur lequel le Roi pouvait compter, il y avait 900 gendarmes à cheval et 30 gendarmes à pied prêts, cependant, à passer à l'insurrection ; de plus, 200 gentils-hommes, venus offrir leur dévouement au Roi, mais pour la plupart mal armés. Quant à la garde nationale, plusieurs bataillons réquisitionnés n'avaient pas répondu à l'appel, et, des 2.000 hommes présents, beaucoup ne pouvaient être considérés comme très sûrs.

Mandat établit les gardes nationaux, avec quatre canons, dans le

jardin, et plaça les Suisses dans les cours qui précédaient, à l'est, le château des Tuileries. Enfin, il disposa deux postes dans Paris, l'un derrière l'Hôtel de Ville, l'autre au Pont-Neuf, points de passage des insurgés. Malheureusement, la Commune voulait faire disparaître Mandat et son plan. Convoqué à l'Hôtel de Ville, le commandant général est arrêté, puis abattu d'un coup de pistolet. C'est le révolutionnaire Santerre qui le remplace.

## Le 10 août 1792

par G. MEYER

Minuit à peine passé, le tocsin lance son appel aux armes, et le roulement des tambours annonce que l'insurrection est déchaînée. Vers 6 heures du matin, de longues colonnes de troupes révolutionnaires, accompagnées d'une énorme masse populaire, se mettent en mouvement vers les Tuileries. Dans cette cohue, peut-être 100.000 personnes, les combattants organisés sont estimés à environ 30.000 hommes, mais ils sont renforcés pendant le combat par les gendarmes et les bataillons de la garde nationale.

A l'approche des milices révolutionnaires, Louis XVI désira se montrer à ses troupes et les passer en revue. Descendu dans les cours avec le colonel Maillardoz et le commandant Bachmann, il fut accueilli par les Suisses au cri : « Vive le Roi ». Mais, lorsqu'il se montra aux gardes nationaux, c'est : « Vive la

Nation » qu'il entendit, et même quelques injures. Déjà on constatait quelques défections parmi ces derniers soldats.

Peu de temps après, Roederer, procureur général syndic de Paris, monte chez le Roi et cherche à le persuader de se retirer à l'Assemblée nationale, dont le bâtiment est situé sur le côté nord du jardin des Tuileries. « Sire, lui dit-il, votre Majesté n'a pas cinq minutes à perdre, il n'y a de sûreté pour elle que dans l'Assemblée nationale. » Malgré l'opposition de la Reine, le Roi cède et le cortège se forme : en tête, Roederer, puis le Roi, la Reine, leurs enfants, la sœur du Roi, les ministres, le colonel de Maillardoz, le commandant Bachmann, le capitaine de Salis et quelques adjudants. Ils sont encadrés par des gardes nationaux et 150 soldats suisses. Arrivé à la salle de l'Assemblée, le Roi se met avec sa famille sous la protection des représentants de la Nation. Maillardoz et Bachmann sont ensuite arrêtés, une partie de l'escorte est désarmée, l'autre se disperse et parvient à rejoindre le château.

Dès que le départ du Roi fut connu, les insurgés envahirent la place du Carrousel, voisine de la Cour royale, où ils arrivaient même à pénétrer. Ils essayèrent alors de séduire les défenseurs du château, et amenèrent beaucoup de gardes nationaux et gendarmes à quitter ce dernier. Mais ils eurent moins de succès du côté des soldats suisses (deux seulement déshonorèrent le régiment par leur défection).

Peu à peu, la foule occupant la place du Carrousel s'impatiente, et les troupes révolutionnaires commencent à attaquer. Au premier coup de canon, les Suisses répondent en tirant une grêle de balles, tuant et blessant une centaine de leurs ennemis. Surprise par la fusillade, la foule épouvantée s'enfuit en désordre, poursuivie par des soldats suisses qui arrivent ainsi à nettoyer la place du Carrousel. Du côté du jardin, les Suisses repoussent également les assaillants, mais, ayant éprouvé eux-mêmes de lourdes pertes et leurs munitions commençant à s'épuiser, ils se replient vers le château.

La nouvelle de cette retraite est apportée à l'Assemblée nationale. Alors le Roi, pour éviter une plus grande effusion de sang, charge le général d'Hervilly d'aller porter aux Suisses l'ordre de déposer les armes

